Suzanne Beauchemin
2006/01/01

Centres d’aide en français Révision / correction Tutorat

Le «Parce que», un outil d’autocorrection

Depuis plusieurs années, au cégep du Vieux Montréal, les responsables successifs du caf organisent leurs interventions en français écrit dans la perspective de l’autocorrection. Rappelons ici l’importance du *Mentor*[1], qui a marqué l’enseignement de la grammaire au Vieux Montréal ; cet ouvrage a contribué à préciser et à organiser méthodologiquement le concept de l’autocorrection, sur lequel repose le *Parce que*[2].

Propos sur l’autocorrection

Le mandat du caf est clair et bien circonscrit : nous devons d’abord rendre l’étudiant qui sollicite de l’aide en français conscient de ses difficultés propres, et ensuite, lui proposer les instruments adéquats pour y remédier. L’objectif ultime étant que cet étudiant prenne possession, pourrait-on dire, de son expression écrite, devienne un scripteur autonome et, en bout de ligne, accède à une certaine aisance à l’écrit. Dans cet esprit, son travail d’autocorrection repose sur le repérage de ses erreurs dans ses propres textes, sur l’analyse et sur la compréhension de ces erreurs, et enfin, sur un travail de réécriture. En somme, il s’agit de développer chez les étudiants la capacité de procéder à une relecture efficace de leurs textes, relecture dirigée par la connaissance de leurs difficultés et la reconnaissance de leurs erreurs.

Il est bien certain que la question de l’autocorrection se pose différemment selon que l’on se trouve en situation traditionnelle d’enseignement ou en tutorat par les pairs, en

salle de classe ou au caf. Dans un cours, la correction se trouve au service de l'évaluation : l'autocorrection devient une mesure parmi d'autres pour inviter les étudiants à obtenir de meilleures notes. Au caf, organisé autour du tutorat par les pairs et de l'aide individualisée, l'autocorrection est au cœur de l'intervention et structure en quelque sorte la démarche de l'étudiant ; celui-ci, conscient de ses difficultés, vient volontairement s'y inscrire pour améliorer sa langue écrite. On ne peut discuter de l'aménagement de l'autocorrection sans distinguer ces deux contextes de réalisation. En classe, l'autocorrection n'est possible que si l'étudiant s'y investit ; au caf, l'autocorrection s'impose comme la seule voie méthodologique efficace à long terme. Soulignons que le *Parce que, un guide d'autocorrection du français écrit*, s'adapte à ces deux contextes d'enseignement.

Une démarche commune et cohérente

Au fil des années, la stratégie de l'autocorrection s'est transportée dans les cours de français et s'y est adaptée.

Tous les travaux de rédaction sont évalués selon le principe de la fréquence d'erreurs, en divisant le nombre de mots du texte par le nombre d'erreurs ; les exigences sont modulées pour chacun des cours de la séquence de français et harmonisées avec celles de l'épreuve uniforme de français[3]. Ainsi, l'élève reçoit une correction objective et équitable et surtout, un **message cohérent** dans une langue grammaticale commune à tous, étudiants et professeurs. Tout un dispositif a contribué, ces dernières années, à le mettre en place :

- la grille de correction commune, remise à jour à l'occasion de la réfection du cours de mise à niveau et de notre adaptation à la nouvelle grammaire ;
- le principe d'autocorrection ;
- les outils de référence communs (le *Parce que*, le *Multidictionnaire*, le *Petit Robert* et diverses grammaires) ;
- les modalités de correction et d'évaluation communes (fréquence et échelle de fréquence) ;
- le maintien des liens entre le département de français, les responsables du cours de mise à niveau en français écrit, le caf et, de plus en plus, les départements d'autres disciplines ;

- le soutien de la direction des études, qui entend les analyses et reçoit les projets portés par le département de français et le caf.

Cette cohésion favorise l'amélioration de la compétence des élèves à l'écrit, qui, elle, « demeure une condition de réussite scolaire et donne la clé de l'autonomie professionnelle, intellectuelle et culturelle », tel que nous le rappelons dans l'avant-propos du *Parce que*.

La description du *Parce que*

Ce guide d'autocorrection, rédigé par Dominique Fortier[4], auteure de manuels pédagogiques, et moi-même, a été expérimenté au cégep du Vieux Montréal en 2003 et 2004, puis publié par les Éditions CEC en mai 2005. Il constitue déjà chez nous, au cégep, l'outil de référence privilégié pour l'enseignement de la grammaire. On peut dire de cet ouvrage qu'il est le résultat d'un consensus départemental dans la question de l'intervention en français écrit. Il se trouve au centre des activités du caf, mais aussi du cours de mise à niveau, du cours de formation des moniteurs et, selon les professeurs, des autres cours de la séquence de français, du 101 principalement. Il est construit à partir d'une grille de correction, qui est à la fois l'ossature et la table des matières du guide. Le *Parce que* couvre les principaux chapitres de la grammaire et illustre les règles à l'aide d'exemples d'erreurs tirées de textes d'étudiants. Enfin, un index permet de retrouver rapidement les principaux éléments de grammaire tandis qu'un glossaire éclaire les éléments métalinguistiques essentiels.

Les professeurs et les moniteurs du caf corrigent les textes des élèves à l'aide de cette grille constituée de codes alphanumériques qui identifient les erreurs. Chacun de ces codes renvoie à une explication dans le guide d'autocorrection. L'élève reçoit donc un texte annoté et procède lui-même à la révision de son travail à l'aide du *Parce que* et des divers outils mis à sa disposition au caf ou en salle de classe. Il se familiarise très tôt avec ces codes (dès le cours de mise à niveau pour certains), qu'il retrouve dans tous ses cours de français (et, de plus en plus, dans les autres cours, puisque le *Parce que* fait des adeptes dans d'autres départements). Ainsi, il n'est pas rare d'entendre les étudiants discuter de leurs problèmes de P2 (décrivant les principales erreurs d'utilisation de la virgule) dans le célèbre escalier roulant du cégep !

L’apport méthodologique des CAF

On a déjà dit que les caf ont constitué, dès leur mise sur pied, de vigoureux laboratoires de recherches, d’expérimentation et d’innovation sur les plans grammatical et pédagogique. Le développement du tutorat par les pairs, la conception des grilles de correction et l’analyse grammaticale qui les fonde, l’inclusion de la nouvelle grammaire, la réflexion portant sur le rapport entre l’échec scolaire et la faiblesse en français, les liens à établir entre les activités du caf et l’enseignement des cours de la séquence de français sont quelques-unes des réussites des caf qui témoignent de leur vigueur.

Ajoutons à ce tableau l’adoption de l’autocorrection, qui s’impose comme la stratégie dynamique privilégiée au collégial et qui, au Vieux Montréal du moins, tente de s’exporter dans les départements autres que français. En effet, depuis quelques années, le caf et le département sont sollicités pour développer des outils d’encadrement de la correction de travaux d’étudiants dans les autres disciplines ; nous travaillons donc dans l’esprit d’amener toute notre communauté à considérer et à traiter la langue comme *bien commun*.

Exemple de correction extrait du *Parce que* (p. 147)

(Il s’agit de la conclusion d’un texte écrit par un étudiant du cours de mise à niveau et portant sur les adaptations cinématographiques d’œuvres littéraires, comme *Le Survenant*.)

Les annotations renvoient aux codes de correction de la grille du *Parce que*

T3 : Le temps des verbes dans un texte (harmonisation)

S3 : Les types et les formes de la phrase

R : Indique que l'erreur catégorisée relève de l'homophonie

V4 : La conjugaison du verbe

V3 : Le mode et le temps des verbes dans la phrase (concordance)

L2 : Le choix du mot selon le contexte de la phrase (répétitions, imprécisions, etc.)

V2 : L'accord du participe passé

Les annotations détaillées renvoient aux codes détaillés organisant le contenu du *Parce que*

S3.3 : La phrase de forme négative : l'emploi des marqueurs de négation

a) : Généralement (voir les exceptions ci-après), la phrase négative compte au moins deux
marqueurs de négation. L'un de ces marqueurs est *ne*.

V4.2 : Le verbe conjugué à un temps simple : choix et orthographe de la terminaison

V3.1 : La concordance des temps : généralités

L2c) : Attention aux mots **vagues** qui pourraient avantageusement être remplacés par d'autres qui cernent exactement l'idée que l'on veut rendre dans la phrase.

V2.3 : L'accord du participe passé avec *être*

Exemple d'une explication extraite du *Parce que* (p. 23)

1 Brouillet, Claire et Damien Gagnon, *Le Mentor, un guide d'autocorrection de la langue écrite*, Laval, Beauchemin, 1994. Retour

2 Fortier, Dominique et Suzanne Beauchemin, le *Parce que, un guide d'autocorrection du français écrit*, Anjou, CEC, 2005. Retour

3 Ainsi, la fréquence de passage pour le cours de mise à niveau est fixée à 17. Elle passe à 22 pour le 101, à 25 pour le 102 et à 30 pour le 103 ; 30 constituant la fréquence de passage exigée à l'épreuve uniforme, qui impose un maximum de 30 erreurs dans un texte de 900 mots. Retour

4 Dominique Fortier est coauteure, notamment, de *L'essentiel et plus. Une grammaire pour tous les jours*, Anjou, CEC, 2000. Retour

Suzanne Beauchemin

Professeure et coresponsable du CAF au Cégep du Vieux Montréal